



APEL Saint Louis -Sainte Marie

Compte-rendu du Conseil d'administration du 02/12/2019 à 18H

PRESENTS : Garnier Christophe, Duong Audrey, Marchand Fabienne, Damiano Karine, Enjolras Bruno, Gazé Sonia, Antombrandi Karine, Barbier Gretel, Bénédicte Audibert et Ungerer Claire.

Invités de droits : Mme Soustelle et Mr Stéphane De Palma (APEL 13)

EXCUSES : Magalie Chabrand, Esther Pillant, Peyron Priscilla, Laurence Pernice, Bechet Audrey, Esther Pillant, Delphine Panizza, Marcelin Jérôme, Sabine Mula et Polge Aurélie

ORDRE DU JOUR:

- Validation du dernier CA
- Revue avancement des différentes commissions
- Subventions

Nota spécifique : Présence du président de l'APEL 13 au CA. Beaucoup d'informations ont été échangées sur le fonctionnement de l'APEL 13 et aussi du retour d'expérience sur le fonctionnement d'APEL d'autres établissements.

- **Validation dernier CA**

Validé à l'unanimité.

- **Revue avancement des différentes commissions**

- **Commission animation :**

- Marché de Noël : RAS – en cours de préparation, quelques détails à affiner.
- Local APEL reste à trouver
- Projet LOTO : projet à confirmer
- Kermesse : à lancer dès que le marché de Noël sera terminé.

- **Commission pastorale :**

- Sortie à la Ste Beaume confirmée pour le 17 mai ???
- Il faut monter un dossier de subvention pour l'APEL 13

- **Commission interface parents :**

- Début de la participation des Parents correspondants pour les conseils de classe du 1^{er} trimestre. Bon retour de la part des personnes du CA qui ont participé aux conseils.

- Remontée de certains parents sur la notation au secondaire par rapport au parcours sup – une partie du prochain CA sera dédié à ce point.
- Projet de conférence :
 - Conférence sur les troubles DYS
 - Conférence sur le renforcement positif (viser plutôt sept 2020)
 - Conférence « cerveau et apprentissage comment ça marche ? » (viser plutôt une organisation commune avec l’APEL 13)

➤ **Subventions**

Une réunion sera organisée en interne APEL pour décider des aides (16 Décembre)

La séance est donc levée par le président à 20h30.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE